



La Tribune

du 27^e Congrès

Jeudi 26 Novembre 2015

n°4

Résultats des votes

Un plébiscite du Congrès
pour le travail de la Fédération

Rapport moral

3061 voix exprimées sur 3645
2980 pour 97,35%
73 contre 2,38%
8 abstentions 0,27%
nulles

Modifications statutaires art 15

3110 voix exprimées sur 3645
2647 pour 91,85%
152 contre 5,27%
83 abstentions 2,88%
nulles

Rapport Financier

3110 voix exprimées sur 3645
2988 pour 96,08%
68 contre 2,18%
54 abstentions 1,74%
nulles

Modifications statutaires art 19

2931 voix exprimées sur 3645
2837 pour 96,79%
86 contre 2,93%
8 abstentions 0,28%
nulles

Édito

**Résister face à l'austérité
et préparer la grève !**



La journée de mercredi
aura été marquée du
signe de la lutte contre
l'austérité.

Les interventions de Jan Willem GOU-
DRIAAN, Christian GROLLIER concluent de
la plus belle des manières par Jean Claude
MAILLY. Elles ont en commun une condam-
nation ferme des politiques d'austérité.

Le Secrétaire Général de la confédération a
rappelé la résolution du Comité confédéral
national d'octobre 2015 : il faut préparer le
rapport de force !

Les militants ont manifesté par leurs ovations
leur plein accord quant à cette orientation !

Alors, préparons la grève interprofession-
nelle !



Programme du jour

9 h 30 : Reprise des travaux de branches

- Présentation et discussion des travaux de branches
- Présentation des résolutions de branches et des votes

15 h : Réunion de la Commission de Résolu- tion Générale (salles 5 et 6)

19 h : Fin des travaux de branches

20 h : Soirée du Comité d'organisation au Parc des Expositions

Aperçu des délégations invitées



Jean-Paul BACHY, Président de la région Champagne Ardenne

C'est pour moi un grand plaisir de recevoir un grand syndicat historique dans cette région.

Cette région est paradoxale car, a bien y penser, se côtoient bien évidemment l'industrie automobile avec bien sûr l'agriculture, mais aussi des agglomérations contrastées tant dans leurs richesses que dans leur taille : la fusion avec l'Alsace et la Lorraine représentera l'équivalent d'une fois et demi la Belgique !

Mon espérance est que cette réforme simplifiera le millefeuille administratif, mais sur un certain nombre de points, c'est tout le contraire : Strasbourg, nouvelle capitale, sera bien lointaine et la chaîne de décision sera aussi plus complexe et plus longue. De plus, la simplifi-

cation des compétences voulue sera entravée grandement par la concurrence entre Métropole et région.

A ceci, s'ajoutent toutes les structures, tous les Comités qui devront être reconstruits alors que l'urgence est de redémarrer la machine économique.

Pire encore : le débat sur les moyens financiers des collectivités dont les compétences ont été élargies a été complètement éludé. Or cette réforme par la décentralisation des services publics risque fort de privatiser ces secteurs

Pour finir, je souhaite que vos travaux aboutissent à des propositions dans le cadre de cette décentralisation et apportent au débat votre richesse.

Les 20 millions de membres de l'ISP se joignent à votre douleur suite aux attentats de Paris, mais aussi au Liban, en Turquie et dans tous les endroits du monde qui sont victimes de violence. Le mouvement syndical ne peut accepter la violence, quels qu'en soient les prétextes.

Il faut créer une forte pression, car depuis la crise de 2008, la même politique

est à l'oeuvre pour détruire les services publics et renflouer les banques au détriment des travailleurs les plus pauvres.

L'austérité porte atteinte aux droits syndicaux et conduit à la privatisation des services publics.

Il faut manifester partout pour nous opposer aux défis qui nous sont lancés et FO est une voix importante pour cela.



Serge BECUWE, Représentant de l'International des Services Publics



Christian GROLLIER, Secrétaire Général de l'UIAFP-FO et de la FGF-FO

La réforme territoriale n'est qu'une déclinaison d'une Europe des Régions qui entraîne la fusion des directions et le transfert du pouvoir aux préfets de Région. C'est une remise en cause de l'organisation de l'ETAT. Par exemple, le préfet de Région organise lui-même l'organisation de sa région et peut créer des directions sans qu'elle puisse être rattachée à un ministère.

PPCR : ce n'est pas seulement les salaires. C'est surtout remettre en cause les statuts particuliers pour faciliter la mobilité entre les 3 fonctions publiques et pour accompagner les suppressions de

postes. Ils veulent réduire le statut aux seules fonctions régaliennes de l'Etat ce qui conduirait à ramener le nombre de fonctionnaire à 800 000 au lieu des 2,2 millions de fonctionnaires d'Etat actuellement.

Le gouvernement veut mettre en place un quasi statut pour les ouvriers recrutés en CDI, ce qui sera la règle de demain dans les 3 versants.

C'est pourquoi nous devons tous être rassemblés au sein de l'union interfédérale FO pour défendre l'ensemble des statuts des agents de la fonction publique.

Dans ce contexte difficile, la FSESP estime qu'il faut combattre tous ceux qui veulent diviser et unir nos forces pour un monde meilleur pour tous.

Nos priorités en 3 points:

L'austérité étouffe le développement et les services publics et met en cause la démocratie (l'augmentation du chômage, la privatisation de la santé, de l'eau de l'énergie). Ce sont les banques qui sont responsables des crises et ce sont les travailleurs qui paient. Il faut restaurer les droits syndicaux en Europe. Il faut arrêter le dumping social et fiscal.

Le Libre échange : Il expose ensuite les raisons de notre opposition à ce traité ! Il manque de transparence et porte sur un champ plus vaste que de simples échanges commerciaux. Il va porter at-

teinte aux services publics et aux droits sociaux. C'est un problème de démocratie à tous les niveaux. Il faut s'y opposer fortement

La fraude fiscale : il propose une taxe sur les transactions financières. 1000 Mrds € de fiscalité ne sont pas payés par les entreprises ! Les emplois qui doivent contrôler les axes sont détruits, ce qui laisse encore plus de marge à la fraude.

Le syndicalisme européen doit être renforcé pour augmenter son pouvoir dans cette période de crise pour une Europe sociale. Il faut obtenir une solidarité entre tous les syndicats pour une action commune, pour construire une autre Europe, un monde meilleur et une meilleure répartition des richesses. VIVA !



*Jan Willem GOUDRIAAN,
secrétaire général de la Fédération
Syndicale Européenne
des Services Publics (FSESP).*

Retraités



*Robert POUGIS
Secrétaire Général
de la Section Nationale
des retraités*

Confrontation actifs/retraités

Les retraités n'accepteront pas d'être traités comme «variables d'ajustement» de «facteurs d'économie» supplémentaires dans le cadre du programme de stabilité, comme c'est le cas à la suite de l'accord scélérateur ARCCO et AGIRC initié par le gouvernement, avec la complicité de la CFTD. Ainsi les actifs cotiseront plus, plus longtemps et pour une retraite amoindrie. Après 31 mois de gel du niveau des

retraites (régime général et fonction publique), le gouvernement a annoncé une revalorisation générale des pensions de ...+ 0,1% ! Voilà une véritable provocation ! Cette mesure s'inscrit sans doute dans le cadre de la célébration du 70^{ème} anniversaire de la sécurité sociale ! Bravo ! Tout concourt à un alignement de l'ensemble des régimes de retraites (de base et complémentaire) en amorçant dans un premier temps une convergence entre les différents régimes...vers un régime universel (dit « unique »). ATTENTION ! Dans cette hypothèse, la retraite ne serait plus considérée comme un droit mais comme une aide sociale...

Complémentaire santé

Projet de loi de généralisation de la complémentaire santé aux retraités obligatoirement : ce dispositif individualise la création d'un régime bis de la sécurité sociale. Dans sa

grande mansuétude, le gouvernement propose une déduction fiscale (ou crédit d'impôt) des sommes versées à ce titre. De qui se moque-t-on ?

CNRACL

Si momentanément les mesures d'austérité accompagnées de l'allongement de la durée d'activité, l'augmentation des effectifs cotisants, le gel des pensions ont permis d'avoir une situation assainie, a contrario, l'avenir s'assombrit avec la diminution des effectifs cotisants annoncée...

Fonds d'action sociale

FO, avec la CGT, est à l'origine d'une sensible augmentation du montant des seuils «planchers» et «plafonds» pour les retraités éligibles aux aides du FAS : + 100 € chacun

A suivre...

Allocution de J.C MAILLY



Il donne l'exemple de la décentralisation des négociations collectives vers les entreprises. Ceci a eu pour conséquences en Espagne une réduction de 50% des accords signés.

En France, là où l'Etat a la main, il ne décide rien. Il n'y a eu aucun coup de pouce au SMIC. Pas de dégel du point d'indice dans la Fonction Publique. Par contre il décide de donner 100 milliards en 3 ans aux entreprises, sans aucune contrepartie ! Dans le même temps, il annonce 50 milliards d'économies de dépenses publiques. Comment peut-on dire défendre les valeurs républicaines en fermant les services publics ?

L'Hôpital est à la limite du "burn out" et dans les collectivités territoriales on n'a investi plus ce qui prive le BTP de plus de 10 000 emplois !

Cela fait 15 ans que FO se bat pour la République sociale. 90% des salariés sont couverts par des conventions collectives ou un statut, alors qu'en Allemagne, ce n'est que 60%!

Syndicalisation :

Les effectifs de votre fédération se sont développés et il faut continuer. La force du syndicat ce n'est pas simplement le nombre de voix aux élections mais aussi en nombre d'adhérents. Là où nous sommes implantés, nous arrivons souvent en tête. Il faut donc multiplier les implantations. C'est ainsi que nous serons efficaces pour établir le nécessaire rapport de force. Il faut faire du travail de terrain à tous les niveaux, y compris avec les groupements départementaux qui ne seront pas remis en cause dans l'organisation. Il faut des structures de proximité, sinon ce n'est plus du syndicalisme.

Conclusion :

« Une manif ne suffit pas et pour faire la grève illimitée, il faut déjà gagner la première journée. »

Il dénonce ensuite la réforme des retraites complémentaires qui serait une nouvelle liberté selon le gouvernement "C'est comme si Guantanamo était un parc de loisirs".

Que veut faire le Gouvernement aujourd'hui ? Il faut expliquer clairement les choses pour construire le rapport de force !

Les salariés qui adhèrent à FO adhèrent d'abord au syndicat qui est sur le terrain.

Hommage à Didier Bernus. On ne s'est jamais fâché, on a toujours travaillé main dans la main. Il a décidé de laisser son mandat à la fédération mais il est toujours membre de la commission exécutive confédérale et lorsque l'on a un militant de cette valeur on ne souhaite qu'une chose, c'est qu'il puisse encore consacrer un peu de temps à notre organisation.

Vive la Fédération FO Des services Publics et des services de santé.

Rappelle nos valeurs Républicaine Liberté Egalité Fraternité et Laïcité. "Il faudrait imposer un pacte Républicain !"

Pour préserver les services publics, le pouvoir d'achat de tous. C'est pourquoi nous serons très vigilants sur l'avenir pour préserver les libertés individuelles et collectives.

Le gouvernement dit vouloir recruter 5000 policiers, 2000 dans la justice et 1000 douaniers ! Il pourrait aussi recruter des personnels hospitaliers !

Nous devons exprimer nos positions et nos revendications. La laïcité c'est la tolérance ! On ne doit pas mélanger la sphère privée et la sphère publique. L'entreprise ne peut en aucun cas être un lieu d'expression politique ni un lieu d'expression religieuse. A FO nous sommes laïques c'est-à-dire contre toute forme de communautarisme. C'est une condition essentielle pour préserver notre indépendance.

La situation générale :

La construction Européenne amène au dumping social. Le Président durant la campagne avait dit qu'il renégociera le pacte budgétaire européen et son premier acte fut de le signer.

Depuis 2008, remise en cause des services publics, décentralisation des négociations collectives, pression sur les salaires, remise en cause des procédures de licenciement sont les grandes tendances constatées dans tous les pays européens.

Les objectifs sont donc de passer en dessous des 3% de déficit.

Il faudrait introduire plus de justice fiscale. Les gouvernements ont laissé filer leurs responsabilités aux marchés financiers en ayant peur des mesures qu'ils pourraient prendre contre leurs intérêts ! L'action publique est anesthésiée et il ne reste donc que l'austérité !

Union nationale de la Santé Privée

Austérité, voilà le mot qui revient en boucle depuis des années accroissant fortement les inégalités et générant chômage, exclusion, pauvreté, remise en cause des droits sociaux.

La classe politique a tenté, à plusieurs reprises, d'embrigader les Organisations Syndicales et il nous a fallu, à chaque fois, rappeler notre indépendance pour ne pas confondre avis et consultation avec engagement.

Nous avons précisé à quel point nous étions attachés à notre rôle de syndicat libre et indépendant attachés à la négociation collective et en particulier à tout ce qui touche au contrat de travail : salaire, formation professionnelle, assurance chômage, retraites complémentaires, conditions de travail, emploi, conventions Collectives Nationales. FO n'a eu de cesse de contester, arguments à l'appui, cette



Pierrette PEREZ

politique économique et sociale.

Nous constatons :

- Les difficultés de plus en plus grandes pour créer un syndicat.
- Une concurrence régulière et vive entre toutes les Organisations Syndicales entretenue par la loi sur la représentativité.

Il faut chaque jour nous battre pour prouver notre indépendance. Malgré toutes ces attaques notre représentativité augmente et depuis notre dernier congrès nous nous sommes développés.

Union des CLCC

Les CLCC sont de véritables laboratoires de recherches sur la régionalisation de la santé...

Les GCS constitués avec les CHU ne se comptent plus. Comment, dès lors, ne pas s'inquiéter du devenir des CLCC face à ces géants que sont les CHU, jouant eux aussi leurs survivances face à la politique de santé européenne ?



Philippe SEBASTIAN

Déjà de nombreuses coopérations se sont transformées en phagocytoses, comme à Toulouse et bientôt Strasbourg. C'est le résultat de la succession des lois et des réformes dont le point d'orgue est la loi HPST qui menace de déstructurer la santé en France.

La volonté affichée de la Fédération patronale de ne répondre qu'aux seules contraintes économiques imposées par nos dirigeants politiques met en danger le fondement même de notre

spécificité et l'aspect « non lucratif » de notre activité.

Si le « Plan Cancer » se veut à la hauteur de ses ambitions, il doit aussi prendre en compte ceux qui œuvrent quotidiennement pour lutter contre ce fléau.

Nous avons cru comprendre que notre mission était aujourd'hui une priorité nationale. Il semble au contraire que l'on veuille nous transformer en maladreries, bientôt servies par des bénévoles !



Pierrick JANVIER

UNSPP-PATS-FO

L'Union Nationale des sapeurs-pompier et des personnels administratifs et techniques spécialisés FO se bat pour défendre la gratuité des missions effectuées par les sapeurs-pompier et l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire.

Car le secours aux personnes est particulièrement menacé : conséquence des politiques d'austérité, confrontés à la fois aux baisses des dotations aux collectivités territoriales et à l'augmentation constante de nos interventions, nos employeurs n'hésitent plus à rendre certaines de nos missions payantes. D'ailleurs, le secteur privé a déjà investi certaines de nos missions de secours d'urgence dans plusieurs régions.

La réforme de la filière SPP de la catégorie C a permis une réelle concordance grade et emploi, une augmentation du nombre de sous officiers (catégorie C), une augmentation de plus de 30% de lieutenants (catégorie B), une revalorisation des salaires et des régimes indemnitaires. Nous restons extrêmement vigilants à la bonne application de la filière.

Le maintien de la garde de 24 heures est plus que nécessaire pour maintenir la qualité de notre service public et endiguer la privatisation de nos missions.

L'affiliation du SNSPP PATS à FO a permis de prendre une place importante sur l'échiquier nationale syndicale. FO est aujourd'hui une organisation syndicale incontournable dans le monde des sapeurs-pompier.

UN des personnels des entreprises funéraires



Bruno GRENIER

Les actions entreprises début 2015 dans le cadre des négociations annuelles obligatoires engagées avec les syndicats patronaux qui regroupent les moyennes et grandes entreprises pour la CPFM (Confédération des Professionnels de Funéraires et Marbrerie) et les petites structures regroupées au sein de la FFPF (Fédération Française des Pompes Funèbres) ont abouti plutôt favorablement, grâce à la détermination de FO : la revendication, de 1%, a été oc-

troyée à 1,1% pour l'ensemble des catégories.

Des négociations sont en cours sur la généralisation pour les salariés d'un régime professionnel de remboursement des frais de santé.

La demande de la fédération et des instances du CSFPT que du Conseil National des opérations funéraires pour la revalorisation des indemnités n'a pas été entendue et il n'y a toujours aucune revalorisations depuis 1977 !

L'ensemble des camarades du secteur privé et public qui relèvent de la profession est invité à suivre les évolutions au niveau du CGCT (code Général des Collectivités Territoriales), issues des discussions permanentes en terme d'hygiène et sécurité au sein du CNOF .

UN des Service des Eaux

L'union des services des eaux continue de prospérer grâce à l'investissement des représentants Force Ouvrière et l'aide de la Fédération.

Fort de ses 28,16% de représentativité, l'Union se bat au niveau de la branche professionnelle qui représente 130 000 salariés.

S'agissant de l'actualité sociale, l'austérité perdue depuis 3 ans avec des augmentations proches de zéro.

Les collectivités passent d'un prestataire privé à une soustraction de l'activité au détriment des salariés de droit privé sans être rattachés à une branche professionnelle. La guerre des prix de plus en plus accrue entre les groupes privés se fait au détriment des salariés (mutation, accord d'entreprise...)

Dans ce cadre l'union souhaite prendre toute sa place



Noui BOURAHLI

en étant un interlocuteur à la fois pour les camarades des syndicats du secteur privé et ceux du secteur public.

Pour ce faire dès début 2016, les membres de l'union se réuniront afin de recenser les structures des deux secteurs.

Ce travail est d'autant plus important que la loi NOTRe prévoit, dès 2020, un transfert de la compétence eau et assainissement aux intercommunalités à fiscalité propre. Ce transfert aura des conséquences à la fois pour les agents publics et les salariés du secteur privé.



Olivier VARNET

Je voudrais vous livrer un témoignage d'un internes des hôpitaux parisiens :
« Jeune interne, je rentre le vendredi soir pour trouver les mauvaises nouvelles. À l'annonce de la prise d'otage, je sais ce qui va suivre – un afflux important de blessés. Je me rends donc dans le service d'ur-

SNMH

gences le plus proche vers minuit : brancarder un patient, voir les urgences « habituelles »... en gros vider le service en attendant d'avoir des nouvelles du coeur de Paris. On ne connaît même pas nos pré-noms, seulement celui de son binôme, et on se serre les coudes. On fait face à l'afflux de plaies par balle. Le patron est là, organise, dirige, surveille le bon déroulement, encourage les équipes. On nous ramène un pack d'eau pour respirer une minute. »

Quelque jours plus tard, Marisol Touraine adressait une lettre de remerciement aux médecins et personnel des hôpitaux de la région Parisienne. Que dit elle ?

« Vous avez agi en héros et je vous ex-

prime ma plus grande et sincère gratitude». Non : nous avons agi en médecins. C'est notre de devoir de porter secours aux blessés et de soigner les malades.

Le DR Jérôme Marty, l'un des organisateurs de la manifestation des libéraux prévue le 16 novembre a écrit à l'intention de la ministre : « l'honneur eût voulu, au regard de l'immense majorité des soignants engagés contre votre loi que vous la repoussiez ».

Le SNMH FO , avec la Fédération FO des services publics et de sante, unis, pour les malades, a pris et prendra ses responsabilités.

Rectificatif aux interventions du mardi 24

Emmanuel DUBOURG

CHU Angers

Concernant la communication fédérale, celle-ci manque d'attractivité : nous sommes pour la grève interprofessionnelles



Raphaël GIRAUD

Besançon Terres Riauy

Je porte le mandat de notre syndicat, notamment sur la communication fédérale. Prenons l'exemple du document de 4 pages "PPCR". Nous pensons qu'il faut confier la communication fédérale à des professionnels.

Richard OBERON

Territoriaux de Baume-les-Dames (57)

La communauté des communes entraîne une mobilité qui entraîne un surcoût de transport pour les salariés. Malheureusement, ce sont les petits salaires qui en subiront les plus lourdes conséquences.

Nous ne pouvons pas accepter que la mise en place des communautés de communes ne s'accompagne pas de la prise en charge des frais inhérents.



Jean Philippe BOYER

EHPAD De Castillon la Bataille (33)

Sur les frontons figurent les mots liberté, égalité, fraternité. Mais la liberté est celle du marché plutôt que celle de la négociation. L'égalité, fondement du statut de la fonction publique est remise en cause par la réforme territoriale en cours.

Il déplore la disparition programmée des départements annoncée par le président de la république d'ici 2020.

Aujourd'hui, il faut défendre l'égalité et la solidarité alors qu'on envoie 4000 enfants handicapés en Belgique. Tous les hommes doivent être égaux dans les établissements malgré les destructions à tous les niveaux.



Laurent MATHEU

Côte d'Armor
Conseil départemental 22

«L'état nous demande aujourd'hui l'unité mais quelle unité ? Quand eux attaquent, avec l'aide de la CFDT et de la CFTC, le service public à grands coups de 49.3 et bafouent leurs propres règles dans le cas du PPCR». Le combat ne doit pas cesser et doit même s'amplifier. »

Jean Claude TREVILLIET

Centre départemental de l'enfance
de l'Oise

Mon intervention à la tribune est un appel à l'aide. Aujourd'hui, il existe deux syndicats FO : un pour les territoriaux et un pour les hospitaliers.

Quelle réponse la fédération compte apporter pour clarifier la situation ?



Francis JOLIVET

93 Territoriaux Livry-Gargan

Attire l'attention du congrès sur le risque important de privatisation de la gestion des déchets ménagers dans sa commune, suite à son intégration dans un établissement public territorial de la Métropole Grand Paris. Il est probable que cette future délégation en-

traîne une augmentation du coût du service pour les habitants.

Elle sera obligée d'adhérer à l'établissement public territorial qui va conduire à la remise en cause des droits des agents.

Pour FO les revendications ne dépendent pas du donneur d'ordre mais des conditions de travail. C'est pourquoi FO ne lâchera rien.





Programme de vendredi

Présidences plénières

Matin	PRÉSIDENT	Martine BOUDIN (bureau fédéral services de Santé)
	ASSESEURS	Juliette BORDET (GD 24 services de santé)
		Marcel BIARD (SR BRETAGNE services publics)

9 h : Début des travaux en plénière

- Compte rendu des travaux de branches
- Présentation, discussion et vote des résolutions

de branches, spécifiques et des secteurs affinitaires de la résolution générale

ATTENTION : ne peuvent pas intervenir sur les résolutions des affinitaires et des branches, les camarades qui relèvent du secteur concerné.

12 h : Intervention de clôture par le Secrétaire Général de la Fédération

13 h : Fin des travaux